



Pour les intérêts de l'encadrement



Soyons-en certains, la prochaine échéance électorale sera déterminante pour les encadrants du RER. Les dossiers à venir sont nombreux et porteurs de modifications des conditions de travail qui seront importantes et structurantes sur nos conditions de vie.

Après le Fiasco du dialogue social sur « le Projet Manager TLA » il nous faudra négocier :

- ⇒ Le nouveau protocole PCC ligne A ;
- ⇒ Le nouveau protocole PCC ligne B ;
- ⇒ Les effets de Diapason au RER ;
- ⇒ Le projet AMP TLB ;
- ⇒ La fusion des répartitions ;
- ⇒ L'arrivée des simulateurs à l'USFR et en ligne.



Aussi, soyez assurés que l'UGICT/CGT-RATP (Organisation spécifique de la CGT pour l'encadrement) sera à vos cotés pour défendre les collectifs et les organisations de travail.

L'UGICT/CGT-RATP sera comme toujours force de propositions dans les discussions et mettra tout en œuvre pour trouver des points de convergence et parvenir à des accords lorsque les compromis seront acceptables pour les intérêts collectifs des agents de nos catégories.

Lors du précédent mandat, vos élus CGT ont œuvré quotidiennement pour faire respecter les accords et les protocoles (que nous soyons ou non signataires). Présents à chaque négociation, chaque séance DP, CDEP, CHSCT, commissions de classement... pour porter et défendre les intérêts des agents d'encadrement du RER et interpeller nos directions lorsque cela était nécessaire pour améliorer le quotidien et l'avenir des encadrants du RER.



Dans une récente communication d'un syndicat purement catégoriel, nous pouvions lire qu'ils se revendiquaient « être les seuls à défendre l'encadrement » (*Tract Nov18 RER2*)... C'est une certaine conception du syndicalisme. Mais si le fait de monnayer, de vendre et d'accompagner la dégradation des conditions de vie et de travail des AMP, c'est défendre l'encadrement, ce n'est bien évidemment pas notre conception des rapports sociaux...

Concernant nos actions et nos engagements lors du mandat précédant :

Ligne A PA SACEM : Alarme sociale de la CGT et intervention pour l'obtention de la prime pour les AMP.

Projet manager TLA : Rejet et dénonciation du relevé de décision, car destructeur pour les conditions de vies et les collectifs de travail.

Modernisation USFR : Protocole signé par la CGT, car cet accord permet de pérenniser les activités du centre de formation, de revaloriser et d'organiser les parcours professionnels des agents de l'USFR.

Accord cadre RER : Ce protocole n'a pas emporté notre signature car c'était pour nous un projet fourre-tout avec une prise en considération non satisfaisante pour l'encadrement.

TLB : Protocole RFN signé par la CGT qui s'inscrit dans la continuité du précédent, prenant en compte les évolutions liées à la RDCE.

Mesures sociales 2018 : Signées par la CGT car nous avons obtenu : Un meilleur 13^e mois, une revalorisation de la prime «Dimanches et Jours fériés», l'intégration d'une partie de prime dans le salaire statutaire des encadrants, un meilleur remboursement des abonnements SNCF. Pour rappel cette discussion a été décorrélée des négociations salariales 2018.

Dans cette période où nous subissons quotidiennement les attaques arrogantes et décomplexées du gouvernement et de nos directions (Retraite, pouvoir d'achat, Diapason -1000 poste, relevé de décision TLA, NAO 2018 0% d'augmentation...) l'utilité d'un syndicat de lutte et de transformation sociale s'impose de fait.

En votant pour la liste CGT, vous pourrez compter sur une équipe solide et constructive rompue aux négociations et subtilités du dialogue social à la RATP et au département RER en particulier. Une équipe engagée auprès des salariés ouverte aux compromis mais pas aux compromissions.

Alors pour le scrutin du CSE du 22/11 au 28/11 :

Ne laissez pas votre avenir vous échapper **VOTEZ CGT** **CGT élues, Salarié-e-s défendu-e-s !**

L'UGICT/CGT-RATP organisation syndicale spécifique de la CGT pour l'encadrement, pour défendre les intérêts et porter les revendications de l'encadrement.

— — Se Syndiquer — — — — —

Nom..... Prénom.....

E-mail.....Département.....

Bulletin d'adhésion à renvoyer par courrier intérieur à :

UGICT / CGT-RATP 85 Rue Charlot CHOT / CHARLOT

Tel : 01 44 84 52 45 - Int : 58770 - Mail : orga.ugict.ratp@gmail.com

